



CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

Présentation du métier

Spécialisé en **métiers du plâtre et de l'isolation**, il réalise le second œuvre du bâtiment: l'habillage des plafonds, la création des cloisons et d'ouvrage en plâtre. **Sa mission** est de poser des cloisons et des faux plafonds. Il monte sur différentes surfaces (sol, mur ou plafond) des plaques préfabriquées (en bois, métal, plastique, plâtre, cloisons alvéolaires, etc.). Puis il les enduit, les lisse et les jointe. Il est également chargé de l'isolation (thermique et phonique) et du passage des gaines techniques.

Le public

- Personne à partir de 16 ans

La date de la formation

- Durée standard 2 ans
- Selon planning et date d'arrivée

Les prérequis

- Age : avoir minimum 16 ans
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), représentation dans l'espace
- Qualités demandées : rapidité, créativité, sens de l'esthétique et du confort, soin, résistance

Les modalités & les délais d'accès

- Réunion d'information collective (RIC), entretien individuel, test de positionnement, pour vérifier l'appropriation des savoirs de base
- Au plus tard 7 jours ouvrés avant le début de l'action de formation

Les objectifs

- Implantation de son ouvrage et construction d'ouvrage sur ossature
- Mise en œuvre des carreaux plâtre, module de finition (enduits, joints)
- Brique plâtrière (cheminée, rempart, plâtrerie colorée et grattée)
- Plafonds ondulaires et complexe de doublage
- Sujet mix brique cloison avec spécificité et finition sur l'ensemble
- Sujet charges lourdes sur cloison STILL
- Réalisation d'une isolation thermo-acoustique intérieure
- Eco-construction (création de maquette sur divers isolants BBC)
- Initiation au STAFF
- Organiser et sécuriser son poste de travail

Les méthodes mobilisées

- Atelier de 300 m² comprenant un espace de travail suffisant (10m² par stagiaire). Maquette et support adaptés
- Espaces individuels correctement éclairés et ventilés

- Cours en présentiel avec supports écrits et supports vidéos
- Salles de cours de 20 à 50 m² équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
- Exercices pratiques et interactifs écrits et oraux
- Etudes de cas
- Animation de groupe
- Mise en œuvre sur plateau technique
- Matériel professionnel individuel et collectif
- Visite de chantier
- Accompagnement personnalisé

Grâce à un partenariat, les jeunes de moins de 30 ans peuvent loger à la résidence sociale Jean-Paul II de Liévin, durant les semaines de formation effectuées au centre. Le foyer est situé à 500 m du CFP et bénéficie d'un accès facile en transports.

La durée

- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en centre de formation soit environ 800 heures de formation sur les 2 ans dont 60 % de contenu technique et 40 % d'enseignement théorique
- Possibilité d'aménager la durée de la formation selon le parcours scolaire

Les tarifs

Pour toutes informations, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail : sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org

Modalités de prise en charge de la formation :

- Alternance :
Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti, financement par les OPCO via le coût contrat.
Des frais d'hébergement et de restauration pourront être pris en charge : nous consulter.
Aides supplémentaires :
 - En tant qu'apprenti du bâtiment et sous certaines conditions, des aides financières sont accordées auprès du PRO BTP, pour aider au financement du permis de conduire, d'un premier véhicule et de la complémentaire santé.
 - Aide au permis de 500 euros par l'intermédiaire du CFA.
 - Le Conseil régional remet à chaque apprenti un Chéquier Equipement de 200 euros la 1^{ère} année d'apprentissage, l'aidant dans l'achat de son matériel pédagogique. Il accorde également des aides trimestrielles participant aux frais de transport et de restauration.
- Formation continue :
pris en charge selon statut (Pôle Emploi, Conseil régional, Entreprise, Agefiph...)

Les modalités d'évaluation

En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

En fin de formation :

- Validation du CAP en Contrôle en Cours de Formation

Les débouchés

L'obtention du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation permet d'évoluer vers un CAP complémentaire, une Mention Complémentaire, un Brevet Professionnel, une formation certifiante de Chef d'Equipe de la Construction Durable. Le jeune peut exercer son métier dans une entreprise de finition au sein d'une équipe.

L'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap est Yves Cattez, joignable par téléphone au 03 21 14 77 50

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Contact(s)

Responsable pédagogique : Flavie Faidherbe

2 rue Paul Gauguin_ 62750 Loos-en-Gohelle

03 21 14 77 50

flavie.faidherbe@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

100 % de réussite
à l'examen

41 % de poursuite
d'études, sur
l'ensemble des
formations

50 % d'accès à
l'emploi à la
sortie, sur
l'ensemble des
formations

Indicateurs issus de la consolidation des résultats de l'année 2020

Notre valeur ajoutée



Créé en 2013 à Loos-en-Gohelle, ville pionnière du développement durable, le Centre de Formation Professionnelle Sainte-Barbe forme des jeunes et adultes aux métiers du bâtiment, de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation, par voie de l'apprentissage ou par formation continue. 10 formations appartenant aux 5 grandes filières qui recrutent sont proposées via une formation par apprentissage ou en formation continue. Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé renforcé afin de consolider son projet professionnel.